



Assemblée générale

Distr.: Limitée
22 février 2007

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-quatrième session
Vienne, 12-23 février 2007

Projet de rapport du Groupe de travail plénier

I. Introduction

1. Conformément au paragraphe de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 2006, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-quatrième session, a convoqué de nouveau le Groupe de travail plénier. Le Groupe de travail a tenu [...] séances, du 14 au [...] février 2007. Il a examiné le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) et le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité, qui doit se tenir en 2008. À sa [...] séance, le [...] février, le Groupe de travail a adopté le présent rapport.

2. M. Muhammad Nasim Shah (Pakistan) a été élu président du Groupe de travail plénier à la 660^e séance du Sous-Comité scientifique et technique, le 13 février. Le Groupe de travail était notamment saisi d'une liste des questions à examiner (A/AC.105/C.1/2007/CRP.11).

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

3. Le Groupe de travail plénier était aussi saisi du rapport de la Spécialiste des applications spatiales (A/AC.105/874). Il a été noté que celle-ci avait fait une déclaration complétant les informations contenues dans son rapport.

4. Le Groupe de travail plénier a pris note des ateliers, séminaires, colloques, stages de formation et bourses de longue durée pour une formation approfondie, ainsi que des services consultatifs, qui avaient été proposés au Sous-Comité dans le rapport de la Spécialiste (A/AC.105/874, annexe II).



III. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

5. Le Groupe de travail plénier était saisi des documents suivants:
 - a) Status of the implementation of the recommendations of the Third United Nations Conference on the Exploration and Peaceful Uses of Outer Space (UNISPACE III) (A/AC.105/C.1/2007/CRP.4);
 - b) Promoting greater participation of young people in space science and technology (A/AC.105/C.1/2007/CRP.5);
 - c) Draft text for the contribution of the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space to the work of the Commission on Sustainable Development for the thematic cluster 2008-2009 (A/AC.105/C.1/2007/CRP.6);
 - d) Contribution of the Committee to the work of the Commission on Sustainable Development for the thematic cluster 2008-2009: input from member States (A/AC.105/C.1/2007/CRP.7).
6. Le Groupe de travail plénier a pris note de la déclaration de l'observateur du Conseil consultatif de la génération spatiale sur les activités du Conseil relatives à la promotion des activités spatiales parmi les jeunes.
7. Le Groupe de travail plénier a recommandé que les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité continueraient à rendre compte de leurs efforts pour promouvoir l'enseignement des sciences spatiales et les possibilités de participation accrue des jeunes aux activités spatiales.
8. Le Groupe de travail plénier a noté que le Comité, à sa quarante-huitième session, était convenu de resserrer les liens entre les travaux qu'il menait pour donner suite aux recommandations d'UNISPACE III et ceux qu'exécutait la Commission du développement durable¹ et que, à sa quarante-neuvième session, le Comité était convenu que le Groupe de travail plénier devait, au cours de la quarante-quatrième session du Sous-Comité, mener un premier examen du projet de document concis qui mettrait en évidence les avantages tant de l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications que des outils qu'elles proposent pour relever les défis auxquels sont confrontés, en particulier, les pays en développement eu égard aux questions que la Commission du développement durable doit aborder au cours de la période 2008-2009, document qui devait être élaboré sur la base des informations reçues des États membres².
9. Le Groupe de travail plénier a invité les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité à fournir d'autres exemples concrets d'activités qui avaient été menées à bien, étaient en cours ou étaient prévues, en particulier aux

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 49.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/61/20), par. 64.

niveaux international et régional, mettant en lumière la nature essentielle des contributions spatiales au module thématique de la Commission du développement durable pour la période 2008-2009 et a noté que toute contribution au rapport que les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité voudraient fournir devrait être communiquée par courriel au Secrétariat (oosa@unvienna.org) avant le 30 mars 2007. Le Secrétariat tiendrait compte des contributions reçues à cette date, ainsi que des déclarations faites à ce sujet au cours des discussions du Groupe de travail, pour élaborer une version révisée du projet de document concis publié sous la cote A/AC.105/C.1/2007/CRP.6 pour que le Comité l'examine à sa cinquantième session en 2007.

10. Le Groupe de travail plénier a noté avec satisfaction que l'équipe sur la santé publique (recommandation 6) coprésidée par le Canada et l'Organisation mondiale de la santé s'était réunie au cours de la quarante-quatrième session du Sous-Comité.

11. Le Groupe de travail plénier a noté qu'il avait aligné en 2005 l'examen de l'application des recommandations d'UNISPACE III sur le plan d'action pour l'application des recommandations exposé dans le rapport du Comité (A/59/174, sect. VI.B). La même année, le Groupe de travail avait aussi décidé d'axer ses délibérations sur trois mesures: a) tirer parti au maximum des avantages que présentent les capacités spatiales actuelles aux fins de la gestion des catastrophes; b) tirer parti au maximum de l'exploitation et des applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) aux fins du développement durable; et c) renforcer les capacités dans le domaine des activités spatiales.

12. Le Groupe de travail plénier a noté que depuis 2005, les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité avaient fait de nouveaux progrès dans l'application des recommandations d'UNISPACE III, ce dont témoignaient les discussions du Groupe de travail en 2006 et le document A/AC.105/C.1/2007/CRP.4.

13. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Secrétariat devrait établir un récapitulatif rendant compte des nouvelles mesures prises pour donner suite aux recommandations d'UNISPACE III, comme le prévoit le Plan d'action y relatif exposé dans le rapport du Comité (A/59/174, sect. VI.B), en tenant compte du résultat des délibérations que le Groupe de travail avait consacrées à cette question au cours de la période 2005-2007 et des contributions reçues durant cette période des États membres du Comité, des organes et organismes des Nations Unies et des organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité. Ce récapitulatif signalerait les mesures prévues dans le Plan d'action qui pouvaient être considérées comme ayant été exécutées et les désignerait comme telles.

14. Le Groupe de travail plénier est convenu que, compte tenu de ce récapitulatif, le Secrétariat inviterait, au milieu de l'année 2007, les États membres du Comité, les organes et organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité à faire rapport sur leurs activités en mettant l'accent sur les mesures préconisées dans le Plan d'action qui n'avaient pas encore été appliquées. Les réponses reçues seraient utilisées pour établir un rapport présentant, sous la forme de tableaux, l'état d'avancement de l'application des recommandations d'UNISPACE III que le Groupe de travail examinerait au cours de

la quarante-cinquième session du Sous-Comité. Sur la base de ce rapport, le Groupe de travail pourrait vouloir examiner une stratégie qui lui permette de continuer à examiner l'application des recommandations d'UNISPACE III.

IV. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique

15. Le Groupe de travail plénier a noté que, conformément à la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique présenterait au Comité sa proposition concernant le projet d'ordre du jour provisoire de sa quarante-cinquième session, qui se tiendra en 2008.

16. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le Sous-Comité examine les questions suivantes au titre de points inscrits de manière permanente à son ordre du jour à partir de la quarante-cinquième session: a) Débris spatiaux; b) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes; c) Progrès récents dans le domaine des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS).

17. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le Sous-Comité examine les rapports sur les débris spatiaux, eu égard en particulier aux pratiques de réduction, au titre du point "débris spatiaux" régulièrement inscrit à son ordre du jour.

18. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le Sous-Comité examine les questions relatives au Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (SPIDER) au titre de la question "recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes" qui est régulièrement inscrite à son ordre du jour et que cette question figure sur la liste des questions à examiner par le Groupe de travail plénier, à partir de la quarante-cinquième session du Sous-Comité.

19. Le Groupe de travail plénier a recommandé que le Sous-Comité examine les questions relatives au Comité international sur les GNSS, aux derniers progrès réalisés dans le domaine des GNSS et aux nouvelles applications des GNSS au titre de la question "progrès récents dans le domaine des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS)" régulièrement inscrite à son ordre du jour.

20. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait continuer à examiner le point de l'ordre du jour "utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace" conformément au plan de travail pluriannuel approuvé par le Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui figure au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport.

21. Le Groupe de travail plénier est convenu que le Sous-Comité devrait continuer à examiner le point de l'ordre du jour "objets géocroiseurs" conformément au plan de travail approuvé par le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui figure au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport.

22. Le Groupe de travail plénier a recommandé le projet d'ordre du jour provisoire suivant pour la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique en 2008:

1. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
 2. Programme des Nations Unies sur les applications des techniques spatiales.
 3. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
 4. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications pour les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
 5. Débris spatiaux.
 6. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
 7. Progrès récents dans le domaine des systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS).
 8. Questions à examiner dans le cadre de plans de travail:
 - a) Utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace;
(Travaux prévus pour 2008 dans le plan de travail pluriannuel exposé au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport)
 - b) Objets géocroiseurs;
(Travaux prévus pour 2008 dans le plan de travail pluriannuel exposé au paragraphe [...] de l'annexe [...] au présent rapport)
 - c) Année héliophysique internationale 2007.
(Travaux prévus pour 2008 dans le plan de travail pluriannuel exposé au paragraphe 22 de l'annexe I au rapport du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/848))
 9. Thème de discussion distinct: Orbite des satellites géostationnaires, nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.
 10. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique, avec indication des questions à examiner en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels.
 11. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
23. Le Groupe de travail plénier est convenu que le secrétariat du Groupe de travail sur l'observation de la Terre devrait, au titre du point 4 de l'ordre du jour "questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite", rendre régulièrement compte de l'état du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre.

24. Le Groupe de travail plénier a accepté une proposition concernant un nouveau mode d'organisation du colloque annuel de la Fédération internationale d'astronautique (FIA) et du Comité de la recherche spatiale (COSPAR) présentée par la Colombie, les États-Unis d'Amérique, la France, la Malaisie, le Nigéria, le Pakistan, le Portugal, la République tchèque et la Roumanie, (A/AC.105/C.1/2007/CRP.13). Le colloque que le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat organise pour renforcer le partenariat avec l'industrie (colloque avec l'industrie) se tiendrait donc un an sur deux. Les années où le colloque avec l'industrie n'aurait pas lieu, la FIA et le COSPAR organiseraient à tour de rôle un colloque. Avant le début de chaque session du Sous-Comité, l'organisme chargé d'organiser le prochain colloque présenterait plusieurs thèmes éventuels au Groupe de travail pour examen. Compte tenu de ces propositions, le Groupe de travail choisirait un thème. Le colloque avec l'industrie se tiendrait au cours de la quarante-cinquième session du Sous-Comité. La FIA organiserait le colloque qui aurait lieu au cours de la quarante-sixième session du Sous-Comité.

25. Le Groupe de travail plénier est convenu que le thème, choisi dans une liste de thèmes proposés par le Bureau des affaires spatiales pour le colloque sur le renforcement du partenariat avec l'industrie qui se tiendrait en 2008, serait "L'industrie spatiale dans les nouvelles nations spatiales". Le colloque examinerait le rôle, les activités et les produits de l'industrie spatiale dans les nouveaux pays poursuivant ou utilisant des programmes spatiaux. Le Groupe de travail est convenu que le colloque devrait se tenir au cours de la première semaine de la quarante-cinquième session du Sous-Comité.

26. Le Groupe de travail plénier a recommandé qu'on le convoque de nouveau pendant la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2008.